



## Société Vendéenne des Arts

Espace François-Viète - Aile droite, rez-de-chaussée

34 rue Rabelais

85200 FONTENAY-LE-COMTE

sva85200@live.fr

### COURS ENFANTS - ADOLESCENTS PROTOCOLE SANITAIRE A compter du 26 mai 2021

Dans le cadre de la pandémie liée au virus SRAS-CoV2, à l'origine de la COVID-19, la Société Vendéenne des Arts a dû suspendre l'intégralité de ses activités (cours de dessin peinture modelage du 30 octobre 2020 au 5 janvier 2021 puis du 3 avril au 25 mai : enfants - adolescents - adultes - formations spéciales, en application des consignes gouvernementales et décision de la Ville de Fontenay-le-Comte.

Suite aux dernières décisions gouvernementales et à la décision de la Ville de Fontenay-le-Comte de rouvrir les locaux de l'Espace François-Viète au 34 rue Rabelais, il est mis en place les mesures suivantes dans le cadre de la reprise des cours ENFANTS, ADOLESCENTS et ADULTES à compter du 26 mai 2021 selon des modalités spécifiques décrites dans le présent protocole :

#### **Accès aux ateliers :**

**L'accès aux ateliers est réservé à l'animatrice de l'association, aux élèves et aux membres du bureau de l'association.**

**L'entrée des élèves se fait par la 1<sup>ère</sup> porte extérieure côté cour Nord.**

**Les parents accompagnent et reprennent les élèves mineurs à la 1<sup>ère</sup> porte extérieure côté cour Nord en restant à l'extérieur.**

**Les cours se dérouleront en intérieur et éventuellement en extérieur sous les arcades ou dans un espace ombragé proche.**

**L'accès aux vestiaires est interdit.**

Lors de l'accès au local, le protocole suivant sera à respecter :

- Entrée de l'animatrice par la porte de la cage d'escalier à maintenir ouverte pour aération, mais avec obstacle pour empêcher l'entrée du public ;
- Lavage des mains obligatoire ;
- Ouverture d'une ou plusieurs fenêtres pour aération et ouverture de la 1<sup>ère</sup> porte extérieure côté cour Nord ;
- Entrée des élèves par la 1<sup>ère</sup> porte extérieure côté cour Nord ;
- Lavage immédiat des mains obligatoire à l'évier, 1 personne à la fois ;
- L'élève s'installe à une place assise et attend les consignes, en privilégiant une répartition des groupes par sous-groupe de maximum 9 élèves par atelier ;
- Désinfection des surfaces utilisées et lavage des mains en fin d'activité.

Seront apposées à l'entrée et sur la 1<sup>ère</sup> porte extérieure côté cour Nord :

- Affiche accès interdit (entrée)
- Affiche « Se présenter à l'animatrice à la 1<sup>ère</sup> porte extérieure côté cour Nord »
- Affiche accès des élèves - Interdit aux accompagnants (porte extérieure)
- Affiche gestes barrière
- Affiche lavage des mains obligatoire

### **Modalité d'organisation des cours :**

Reprise des cours à compter du 26 mai aux jours habituels.

Les cours auront lieu en intérieur et éventuellement en extérieur sous les arcades ou dans un espace ombragé proche.

Il n'y aura pas d'accès aux vestiaires : venez avec les vêtements adaptés à la météorologie et les blouses de protection utiles.

Les gestes barrière sont à respecter en permanence :

- **Distanciation sociale de deux mètres minimum (soit 16m<sup>2</sup> sans contact) avec répartition des élèves dans le plus possible d'ateliers,**
- **Port du masque obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans (fortement recommandé à partir de 6 ans),**
- **Place assise obligatoire (les déplacements doivent être limités et individuels, un à la fois),**
- **Les matériels individuels et sacs doivent rester à proximité de la chaise de l'élève,**
- Se laver régulièrement les mains au savon ou à défaut au gel hydroalcoolique,
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter,
- Saluer sans se serrer les mains, éviter les embrassades,
- Limiter le brassage des élèves,
- Interdiction de restauration sur site, chaque élève doit avoir sa propre bouteille d'eau et gobelet.

Chaque élève doit disposer de son propre gel hydroalcoolique et d'une serviette.

Les modalités propres à chaque cours sont les suivantes :

- Mercredi 14h00-15h30 **enfants** : chaque enfant doit être accompagné à la porte d'entrée par un parent (peut être le même pour 2 enfants, sur autorisation et accord mutuel des parents). Un parent disponible par séance peut assister afin d'aider l'animatrice et surveiller le respect des consignes sanitaires. Port du masque obligatoire pour le parent accompagnateur. La boîte à matériel est laissée à l'atelier par l'enfant ;
- Pause de 15h30 à 16h00 : aération des locaux et désinfection ;
- Mercredi **16h00-18h00 adolescents** (arrêt de l'activité à 17h50 pour éviter les croisements d'élèves et laisser un temps de désinfection) : port du masque obligatoire. Chaque élève vient avec son matériel ;
- **Pause de 18h00 à 18h30 : aération des locaux et désinfection ;**

- Mercredi 18h30-20h30 **adultes** (arrêt de l'activité à 20h20 pour respecter les délais du couvre-feu et laisser un temps de désinfection) : port du masque obligatoire. Chaque élève vient avec son matériel.
- Jeudi 10h00-12h00 **adultes** (arrêt de l'activité à 11h50 pour laisser un temps de désinfection) : port du masque obligatoire. Chaque élève vient avec son matériel.
- Vendredi 14h00-18h00 **atelier libre adultes** (arrêt de l'activité à 17h50 pour laisser un temps de désinfection) : port du masque obligatoire. Chaque élève vient avec son matériel.

Chaque élève doit désinfecter le matériel utilisé (tabouret, chevalet, etc.) avant restitution.

Chaque élève procède lui-même à l'élimination de ses déchets (à domicile ou en corbeille publique adaptée), y compris pour les masques à usage unique.

Chaque élève doit être en capacité de respecter les horaires du couvre-feu.

Les autres modalités des cours sont celles habituelles.

### Règles d'accueil :

**Si un élève ne vient pas ou sera en retard, il doit prévenir l'animatrice, Mme Cristel CHAUVIN par SMS 06 31 68 34 98, en précisant le nom et le prénom de l'élève.**

Tout élève présentant de la température ou des symptômes sera refusé et doit rester chez lui ou contacter les services de santé compétents.

La vaccination est recommandée mais non obligatoire.

Des tests réguliers sont recommandés mais non obligatoire.

Pendant l'activité, le lavage des mains régulier (toutes les heures) à l'eau et au savon et l'essuyage avec des serviettes individuelles est demandé. A défaut, utiliser une solution hydroalcoolique.

L'accès aux sanitaires se fait par 1 personne à la fois, avec accompagnement pour les enfants

### Protection de la salariée

Port du masque obligatoire (5 masques réutilisables 50 lavages remis) ;

Obligation de se laver les mains toutes les 30 minutes ;

Port de gants lors de l'usage de produit désinfectant (mais pas dans les autres cas car ils donnent un faux sentiment de protection et deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission : le risque de porter les mains au visage est le même que sans gants, le risque de contamination est donc égal voire supérieur puisqu'ils ne sont pas lavés) ;

Utilisation d'une seule poubelle (atelier 1 - Evier) avec vidage et retrait des autres ;

Obligation de garder ses distances ;

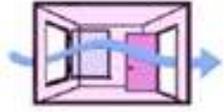
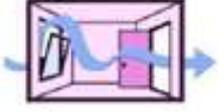
Obligation du respect des gestes barrière (cf. supra) ;

Interdiction d'utiliser du matériel d'autrui non désinfecté ;

Surveillance régulière de la température (inférieure à 38° C, sinon consultation du médecin traitant) ;

Obligation de rester chez soi en cas de symptômes évocateurs de la COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et de contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15) ;

Obligation d'aérer régulièrement les locaux entre chaque cours :

Mode d'ouverture des fenêtres	Durée d'aération
	1-5 minutes
	15-30 minutes
	30-60 minutes